

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi 15 Decembre 1848. No. 27

CONFERENCE DE L'AVENT,

A NOTRE-DAME DE QUÉBEC,

PRÉCÉDÉE PAR

LE L'ABBÉ JEAN HOLLIS,

(Le Dimanche, 3 Décembre 1848.)

Jesus Christus heri, et hodie, et in secula. — Jesus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles. — Hébr. c. 13, v. 8.

MONSIEUR ET MES FRÈRES,

DIEU EST ÉTERNEL, et toutes ses œuvres semblent atterrir son immuable existence. Même les êtres visibles, resserrés par leur nature dans des limites fugitives et incertaines, ne laissent pas de braver tous les efforts du temps. Les astres parcourent encore l'orbite assignée à chacun d'eux au moment de sa formation. La terre affermie sur ses bases, comme parle l'Écriture, offre la même constante succession de jours et de nuits, de saisons et d'années. À sa surface, il est vrai, tout change, tout se renouvelle; animaux et plantes, races humaines avec leurs individus, leurs familles, leurs peuples, leurs générations, disparaissent avec une effrayante rapidité; mais au milieu de ces vicissitudes, rien de matériel ne se perd, rien, pas un brin d'herbe, pas un cheveu de notre tête, pas un seul atome...vérité qui a déjà donné de profonds soucis à plus d'un incrédule. C'est la remarque de Bossuet: « l'impie, dit-il, aspire au néant et ce « misérable partage (il le voit) ne lui est pas assuré. »

Combien plus, dans le monde des intelligences, ne sont-elles pas lumineuses, ces traces d'une main qui travaille pour l'éternité! Créées à l'image de Dieu, nos âmes portent gravés en caractères ineffaçables, le sentiment, le désir, le besoin, et par conséquent la certitude d'une durée immortelle: sentiment, désir, besoin, démontrés invinciblement par le témoignage du genre humain par ce penchant inné vers tout ce qui est grand, sublime, parfait: par cet amour de la gloire et de la renommée: par ces lumières prophétiques des mourants de tous les pays, ce chant du cygne qui leur échappe des lèvres; je parle, je vois quand mes pères, je vous attendent. Je ne mourrai pas tout entier. Non, omnis moror, je verrai mon Dieu et mon sœur. *Videbo Deum Salvatorem meum*; par cette conscience, qui n'est que la voix de Dieu échoquant, ajournant toutes les causes au tribunal d'une dernière et complète rétribution; par cette foi et cette soif immense de la vérité, *videte despiritus*, comme l'appelle Malherbe, fruit de l'arbre de vie, nourriture éternelle, que s'assimilent tous ceux qui la mangent; par ce vide infini que ressent notre cœur à la vue des biens d'ici-bas..... Et d'ailleurs, qui pourrait la détruire cette âme, ce moi tout spirituel, tout invisible, cette substance incorruptible? Serait-elle elle-même? Sa destruction par elle-même serait un double acte de vie. Serait-ce Dieu? Il nous aurait trompés.

Le métaphysicien dit, et c'est d'une évidence péremptoire: « Je nomme l'immortalité le concept l'immortalité je suis fait pour l'immortalité: je suis donc immortel. »

Si le moindre grain de poussière se retrouve, sous une forme ou sous une autre, après toutes les combinaisons matérielles, si la plus faible intelligence porte en soi le germe et la preuve d'une vie sans borne..... faudra-t-il s'étonner que l'œuvre de Dieu par excellence, cause finale de toutes ses autres œuvres..... que la GRANDE CHAÎNE des rapports qui lient au créateur toutes les créatures, tout l'univers..... que l'œuvre de LA RELIGION, le CHRISTIANISME, l'ÉGLISE, soit ÉTERNELLE? qu'on oise dire de l'ÉGLISE, « Elle était hier, elle est aujourd'hui, elle sera dans tous les siècles. » que cette *Cité de Dieu*, dont l'architecte naquit avant l'Étoile du matin, dont les premières pierres furent posées il y a six mille ans, dont les murailles toujours s'étendent pour embrasser les quatre coins du monde, se possèdent sous le marteau des persécutions, se couvrent d'embellissements victorieux, s'élevèrent pour atteindre les voûtes immortelles..... n'est à craindre de périr ni par les ravages de la vétusté, ni par les assauts de ses ennemis, ni par les luttes stériles de ses enfants?

Je viens, mes frères, poser et résoudre cette grande question... je viens étudier, admirer, adorer avec vous cette Œuvre de Dieu, cette religion, cette Église dépositaire du secret de notre existence passée, présente et future..... me soumettre avec vous à ces oracles, chercher avec vous les moyens de réaliser ses brillantes promesses.... suivre avec vous sa marche triomphante à travers les siècles.... reconnaître avec vous que ses destinées sont les destinées du monde.

Vous savez quel motif a pu m'engager dans une entreprise tellement au-dessus de mes forces? Je vais vous le dire en peu de mots.

Au moment où la civilisation européenne s'agit, se trouble, s'éclaire dans la terrible carrière des révolutions civiles; où tant de peuples atteints évidemment de ce *frémissement* dont parle le roi-prophète, *Quare fremuerunt gentes* s'efforcent de briser tous les liens du passé... s'agitant contre les obstacles... mêlant quelquefois aux cris d'une fiévreuse liberté, des menaces contre cette Religion seule capable de reconstruire leurs sociétés en ruines—ordonnant à Dieu, à son Christ, de se taire, tandis que lui, assis au haut du ciel, se moque de leurs vains complots..... Qui habitant in *Cælis* *videbit eos*, fait gronder autour d'eux la foudre *Tuac loquentur ad eos in ira sua*, et les menace, lui, du silence de la mort..... au moment où l'Esprit, profitant de la confusion universelle, redouble ses attaques contre l'Église, le christianisme, toutes les vérités... au moment où, dans notre pays, notre Canada, l'un des plus anciens séjours en Amérique de cette heureuse civilisation que donne et qu'entretient la foi, tous les esprits sages s'inquiètent et se demandent quelles seront

notre nous et notre avenir, les suites de tant de phénomènes lugubres..... il m'a paru non seulement utile, opportun mais nécessaire d'essayer à ranimer votre foi, à l'éclairer, à vous rappeler ce qu'elle fut dans tous les temps, ce qu'elle a été et ce qu'elle est pour vous en particulier et pour votre commune patrie—sans vous cacher, Dieu m'en garde, l'abîme qui s'ouvrirait devant vous, si cette foi venait à s'égarer de vous, par aller faire le bonheur d'un peuple plus docile à ses inspirations.

Maintenant, mes frères, si vous me demandez quel sera le plan de ces conférences, je vous répondrai qu'il se trouve tout entier dans le texte dont j'ai fait choix, *Jesus Christus heri et hodie et in secula*, et dans le rapide commentaire que vous venez d'entendre. Le grand fait de la création sera notre point de départ. Des milliers de siècles ne suffiraient pas pour contempler en détail ce qu'un VERBE, une parole toute-puissante y fit éclore de merveilles. Nous nous y arrêtons seulement pour reconnaître la place que nous occupons, nous, dans l'immense échelle des êtres visibles et invisibles..... nous, si petits, si voisins du néant..... nous si grands toutfois, si voisins de la Divinité.....

Nous entrerons dans ce mémorable *jardin* berceau de l'humanité..... nous n'en sortirons qu'après avoir lu d'avance des volumes sans nombre connus sous le nom d'histoire..... nous n'en sortirons qu'après avoir entrevu la porte d'un autre *jardin*, théâtre d'un autre *crédit*, où l'homme renaitra du sang, du sang d'un Dieu! Instruits déjà de bien des mystères, nous errerons assez longtemps autour de ces lieux où retentit, hélas! la sentence d'un irrévocable exil..... Puis nous nous embarquerons sur le *fleuve des temps*; nous parcourrons les six âges du monde, guidés dans notre course par la révélation, éclairés de distance en distance par ces phares de plus en plus brillants, jusqu'à celui qui s'éleva devant nous avec cette auréole: *Jesus la lumière du monde*. Nous voguerons alors au grand jour du Christianisme, non sans écueils, non sans tempêtes, non sans pertes désastreuses, mais toujours sans crainte de naufrage..... et parvenus aux rives contemporaines, nous jeterons l'ancre, pour fixer nos regards sur l'avenir..... Bientôt en dirais, bien aveuglés serions-nous, si un pareil voyage et de pareilles scènes n'ont pour effet, comme il le aura pour but, le renouvellement de notre foi et la réforme de nos mœurs!

Du reste, mes frères, je n'entends point vous asservir à des formes rigoureuses, à un simple enchaînement de preuves et de conséquences. Le fond sera puisé dans l'histoire..... mais je veux être libre de rapprocher le présent et même l'avenir des événements les plus antiques.... Je veux surtout, et surtout à tout propos, saisir les applications morales et sociales. Je m'appuierai au besoin sur la science et les savants..... j'interrogerai la nature, les monuments des arts, les langues et les coutumes des peuples, et plus souvent encore, peut-être, votre raison et votre cœur.

Tous les grands faits, j'espère, et toutes les grandes vérités de la Religion avec les erreurs actuelles les plus séduisantes, auront leur place et leur tour..... au moins assez de ces vérités et de ces erreurs pour donner à vos convictions une nouvelle énergie, assez pour vous mettre en défiance contre cette inondation de systèmes et de théories qui distinguent l'époque où nous vivons.

Me sera-t-il accordé de remplir un si vaste cadre, dans une seule ou dans plusieurs années? Votre zèle et votre assiduité m'y accompagneront-ils jusqu'à la fin? Dieu le sait..... il peut tout par les plus faibles moyens.... va grâce ne nous sera point refusée..... Comptez sur elle, mais implorons-la avec ferveur, avec persévérance.

Une question fort naturelle, qui déjà, j'en suis sûr, s'est présentée à votre esprit, est de savoir à qui je me propose d'adresser principalement ces conférences?

Je vous dirai que je m'attends à un auditoire composé de personnes dont les degrés d'instruction et les besoins religieux sont extrêmement variés. Quelques-uns ont eu le malheur de rencontrer des occasions périlleuses, d'entendre des discours, de feuilleter des livres propres à jeter dans le cœur le germe d'un doute funeste. C'est cependant leur cœur plus que leur intelligence qui souffre, qui est malade..... au cœur donc par l'intelligence il faut appliquer le remède.

D'autres, enchaînés par le torrent des passions, ou perdus dans le tourbillon des affaires, sont à l'état d'indifférence ou d'oubli des vérités éternelles..... Il s'agit de les réveiller d'un sommeil infiniment dangereux.

D'autres en beaucoup plus grand nombre, loin de laisser obscurcir leur foi, se plaisent à l'étudier, à la pratiquer, et n'ont point de plus douce consolation que d'entendre toute espèce d'instructions religieuses..... Ils feront notre joie, mais espérons qu'ils ne feront pas seuls notre couronne. Des uns et des autres, il y en a qui possèdent les avantages d'une éducation supérieure, et pourraient s'accommoder d'un style plus soutenu, de recherches plus profondes, de raisonnements plus métaphysiques; mais la plupart de mes auditeurs ont droit à un langage clair et facile, à des preuves telles que le commun des hommes comprennent du premier coup, à des conclusions qui exigent plus d'être développées. Heureusement, la Religion, par là-même qu'elle est nécessaire à tous, s'adapte à tous les caractères d'esprit. Elle a donc pour base des faits que tous doivent saisir et apprécier, les ignorants aussi solidement que les savants. La vérité chrétienne est le *Sol*..... dissipez les nuages, et tous les yeux le peuvent également contempler. Peu importe au peuple, à l'humanité, qu'on observe leur entrée et découvre au bout de son télescope aujourd'hui deux lunes, demain trois, après demain point de tout. L'astre est là, en attendant..... On le voit, on joint de sa lumière..... que faut-il de plus?

Dans tous les cas, ce qu'un fidèle qui n'a que son école ne son catéchisme aura compris et goûté, l'homme le lettré et manquera pas de se l'approprier sans efforts. C'est donc à celui-là que je dois ordinairement m'adresser, ce qui ne m'empêchera pas d'allier bien souvent à celui-ci des considérations plus en harmonie avec ses études habituelles. (1)

Je n'aime point ce qu'on appelle proprement *controverse religieuse*. Né au sein de l'erreur, nourri dans tous les préjugés imaginables contre cette Église dont je viens aujourd'hui

d'hui vous exposer les éternelles grandeurs et l'infaillible doctrine, je n'ai mis bas les armes qu'après de rudes combats, qu'après un opiniâtre examen de ses dogmes et de sa morale. Je sais ce qu'il en coûte pour s'arracher à l'esclavage intellectuel, le pire de tous. Par là j'ai appris à plaindre le malheur des autres; je n'y puis insulter, et dans tous ce que je dirai ici, mes frères, je finirai de mon mieux la guerre offensive—je ne veux que la méditation calme et paisible d'un chrétien qui se rend, à lui-même et devant Dieu, raison de sa foi.

Il est quelques vérités tellement évidentes que nous ne devons point y consacrer les moyens courts et précieux de ces conférences. Telle est, par exemple, l'existence de ce Dieu Suprême, que tout proclame, au dedans comme au dehors de nous—existence qui seule peut expliquer la nôtre—existence que jamais impie ne contesta, si ce n'est dans son cœur. *Dixit impius in corde suo: Non est Deus*... Je vous citerai plus tard les aveux des plus fameux soi-disant athées de nos jours— Vous n'hésitez pas à reconnaître qu'en Dieu tout est grand, infini, parfait: puissance, sagesse, providence, justice, amour—qu'il est l'auteur et la fin dernière de tous les êtres—que sa nature est incompréhensible, *purce qu'il est Dieu*, etc. Quant à sa triple-unité, base de la foi chrétienne triple-unité dont notre âme est une si vive image—triple-unité que les peuples anciens ont plus ou soupçonnée: témoins, l'Inde, la Chine, la Perse, l'Égypte et jusqu'à notre Amérique—triple-Unité si magnifiquement révélée en cent endroits des Saintes Écritures—triple-unité qui fut invoquée sur notre berceau et le sera sur notre tombe..... Vous n'aurez point, j'en ai le ferme espoir, ni l'orgueil absurde d'en pénétrer le mystère, ni la folle témérité d'en nier la certitude. Trinité Sainte, un seul Dieu, recevez nos adorations!

Notre ignorance métaphysique de la Trinité, disait le Lord Erskine, l'une des premières célébrités du barreau d'Angleterre, n'est point diminuée par la Révolution; mais notre ignorance morale est dissipée par ces paroles: « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne pérît point, et par ces autres paroles: « le consolateur qui est le Saint-Esprit, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses. »

De toutes les objections qu'un incrédule peut faire, aucune n'est plus misérable que celle puisée dans le défaut « de pouvoir comprendre. » Ainsi s'exprimait Haller, l'un des plus vastes génies du XVIIIe siècle, universellement connu par ses profondes recherches, surtout dans les sciences médicales.

Il faut croire ce qui est appuyé sur des preuves incontestables, et attendre pour voir intuitivement. Nous sommes couverts de mystères; nous ne pouvons ouvrir les yeux ni faire un pas sans rencontrer des mystères sans nombre. Je lève le doigt, c'en est un fait bien certain; cependant, je défie tous les savants du monde de l'expliquer. En attendant, je le lève et l'abaisse à volonté.

Leibnitz, le grand Leibnitz, dans un discours où il exprime sa foi en la Sainte-Trinité, dit: « Il ne faut jamais oublier la distinction entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre la raison. »

« Il est fort remarquable » écrivait Daguésseau, que le mystère de la Trinité qu'on regarde comme le plus incompréhensible de tous, est néanmoins celui dont la plus raisonnable philosophie de l'Antiquité, c'est-à-dire celle de Platon, semble avoir le plus approché. Il n'y a qu'un pas à faire pour arriver jusqu'au dogme que la Religion nous enseigne, et ce dogme paraissait aux philosophes si peu contraire à la raison, que vous savez combien le commentent de l'Évangile de St. Jean fut admiré par un de ces philosophes, qui ne pouvait comprendre que des *Barbares* « (c'est ainsi qu'il appelait les chrétiens) eussent pu aller si loin. »

Mes frères, il y a quatorze cents ans, au bord d'une mer fameuse par ses tempêtes, sillonnée autrefois par des milliers de flottes, tantôt marchandes, tantôt guerrières, théâtre des plus terribles batailles navales des temps modernes, se promenaient, à la fraîcheur du soir, un des plus beaux génies, au des cœurs les mieux faits d'histoire, qui ait conservé le souvenir. Entraîné, jeune homme, dans de funestes égarements, il avait eu le bonheur d'entendre une suite d'instructions où il reconnut la vérité catholique, et le bonheur encore plus grand d'être docile à la grâce, qui lui demandait de ces sacrifices si pénibles quand ils sont à faire, et qu'il est si doux de se rappeler quand ils sont accomplis. AUGUSTIN était son nom. Les yeux fixés tour à tour sur la vague silencieuse qui venait expirer à ses pieds, et sur les charmantés nubes du ciel d'Italie, il se répétait..... Comment expliquer, comment comprendre ceci: Le Père est Dieu; le Fils est Dieu; l'Esprit-Saint est Dieu, et tous trois ne sont qu'un seul et même Être mystérieux, qui n'a fait, qui a fait le ciel et la terre et la mer?..... Tout à coup, l'aigle se leva, et l'enfant d'une rare beauté, assis, tenant en main une coquille avec laquelle il venait de creuser une petite cavité dans le sable. Il avait rempli sa coquille d'eau, et l'y versait lentement. « Que fais-tu là, mon enfant? » dit Augustin.—« Ce que je fais je le vois dans la mer..... je vais la faire toute entre dans ce petit trou! » Un éclair brilla à l'esprit d'Augustin..... Cet enfant, dit-il, c'est moi!

ÉTRANGER.

LA COTÉRIE DU NATIONAL.—Il s'agit d'arracher le gouvernement de la France à la cotérie du *National*, à cette cotérie qui nous conduit à l'abîme par le chemin de la misère. Il s'agit de prévenir à tout prix la banqueroute de l'État et la révolution de la faim.

Cette nécessité, chaque jour plus impérieuse, devient chaque jour plus évidente; cette nécessité explique comment la candidature de M. Louis Napoléon Bonaparte à la présidence, qui n'avait d'abord eu de chances sérieuses de réussite que dans les poétiques souvenirs du paysan et de l'artisan, a trouvé tout à coup des concours inattendus et des adhésions imprévues. Les hommes politiques dont le nom a le plus d'autorité,

dont l'expérience peut être le moins contestée, s'y rallient; ils comprennent que Pélectio de M. Louis-Napoléon Bonaparte est la seule voie salutaire que la Constitution ait laissée ouverte, en fermant aux deux branches de la maison de Bourbon les deux accès par lesquels elles pouvaient revenir: l'une, l'aînée, par le *voeu général*; l'autre, la cadette, par le *voeu universel*; ils comprennent que s'il reste à la France un moyen d'éconquer les périls suspendus au-dessus d'elle, c'est en faisant servir au rétablissement de l'ordre, du crédit et du travail, à la pacification des esprits, le sentiment populaire qui porte les masses vers l'héritier de Napoléon.

Il n'y a plus, en France, ni pouvoir ni liberté; qui nous les rendra? Craint-on que ce seront ceux qui les ont détruits, les uns en nous livrant à l'anarchie, les autres en nous livrant à l'arbitraire, ces deux profils d'une face qui s'appellent l'Impuissance!

M. Cavaignac, c'est l'arbitraire; M. Ledru-Rollin, c'est l'anarchie. M. Ledru-Rollin attire l'arbitraire, comme M. Cavaignac, à son tour attire l'anarchie. L'un est le précurseur de l'autre. C'est le flux et le reflux de l'océan révolutionnaire. L'arbitraire n'est pas loin quand l'anarchie est arrivée; l'anarchie est là quand l'arbitraire est entré.—L'histoire est là pour l'attester.

Comment échapper à cette redoutable alternative? La Constitution, qui pouvait nous sauver en ne mettant point de limites au suffrage universel, ne nous a pas laissé la liberté du choix. La Constitution, il est vrai, nous a laissé le droit de porter nos voix sur celui qui, en avril dernier, fut élu par dix départements, sur M. de Lamartine; mais ce serait manifestement des voix perdues.

Toutes les servilités s'inclinent pour laisser passer M. Cavaignac; toutes les passions s'agitent pour frayer le passage à M. Ledru-Rollin. Il faut un peuple d'autres poèmes que des poèmes en vers, il lui faut des poèmes en action. Napoléon est le poète du peuple et les noms des batailles qu'ils ont gagnées et perdues ensemble est dans le mémoire de tous les vieillards et dans l'imagination de tous les enfants. C'est bien heureux, car sans ce puissant levier il serait à craindre qu'aucun effort ne pût triompher de l'apathie des campagnes; et qu'elles laissent les villes élire au gré de leurs passions le président de la République, futur dépositaire des destinées de la France!

Il n'y aura de lutte sérieuse qu'entre trois candidats; MM. Louis-Napoléon, Cavaignac, Ledru-Rollin.

M. Ledru-Rollin, c'est la Réforme, M. Cavaignac, c'est le *National*; M. Louis-Napoléon, si vous le voulez absolument, ce ne sera pas l'avenir, l'histoire. Mais, puisqu'il faut absolument choisir, eh bien! oui, nous préférons l'histoire qui est la gloire, au *National* qui est l'arbitraire, et à la Réforme qui est l'anarchie.

Il y a quelques jours, en tenant ce langage, nous précédions les hommes politiques dont l'opinion a le plus de poids, aujourd'hui, déjà nous n'en sommes plus que l'écho fidèle!

Interrogez-les! (La Presse.)

LOUIS NAPOLEON.—Le mot d'ordre donné à la presse ministérielle est celui-ci:

Voter pour Louis-Napoléon, c'est voter la guerre.

Eh! pourquoi donc la guerre plutôt avec M. Louis-Napoléon qu'avec M. Eugène Cavaignac?

Expliquez-vous!

Est-ce parce que l'Europe déclarerait la guerre à la France, ou bien parce que la France déclarerait la guerre à l'Europe?

Encore une fois, expliquez-vous?

A une guerre injuste que nous ferions, la France aurait tout à craindre.

A une guerre injuste qui nous serait faite, la France aurait tout à gagner.

Expliquez-vous donc! Expliquez-vous donc! et ne vous bornez pas à traduire en assez mauvais français les articles du *Times*, écrits en fort bon anglais.

Nous acceptons la question des deux candidats telle que la pose ce matin le *National*.

Supposons qu'un nom soit quelque chose, et que M. Louis Bonaparte passe prétendre à la signification du nom qu'il porte, comme si ce nom était le sien, et non celui de son oncle.

Que signifie ce nom?

En politique extérieure, il signifie conquêtes, coalition de l'Europe, en un mot, la guerre avec tous ses hasards, avec la ruine du commerce, de l'industrie et la dépréciation des effets publics.

Mais, du moins, le nom de M. Louis Bonaparte signifie, à l'intérieur, comme le disent ses partisans, une garantie d'ordre et de sécurité? En aucune façon. Ce nom n'aurait pu sortir de l'urne électorale que par suite d'une surprise de l'opinion, surprise dont on reviendrait bien vite, d'une crudescence purement accidentelle des préjugés mêmes qu'a renversés le principe républicain.

Soit; mais à notre tour nous demançons au *National*, qui veut absolument imposer à la France M. Eugène Cavaignac:

Que signifie ce nom?

Sous la première révolution: *Guillotine!*

Sous la seconde révolution: *Conspiration!*

Sous la troisième révolution: *État de siège!*

Et si le nom de M. Eugène Cavaignac, après être sorti de l'urne électorale par l'abus de toutes les influences, l'emploi de toutes les manœuvres, l'envoi d'émisaires sur émisaires, ne devait aboutir de nouveau qu'à l'arbitraire, à la violation de la liberté individuelle, à la suppression de la liberté de la presse, à la confiscation du droit de propriété, au renouvellement de tous les abus les plus scandaleux, passe-droits, profi-

de croix, subventions, &c., &c., où donc seraient

les hommes politiques dont le nom a le plus d'autorité,

(1) « A vrai dire, il n'y aura point de style ni de formes oratoires; ce sera le plus souvent, pour toute figure, la clarté, et pour toute éloquence, la vérité. »

gagné la France à changer de gouvernement le 24 février dernier?
M. Cavaignac, c'est l'état de siège;
L'état de siège, c'est la banqueroute;
La banqueroute, c'est la misère;
La misère, c'est une révolution nouvelle;
Une révolution nouvelle, c'est le retour à la guillotine...

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 15 DECEMBRE 1848.

LE GOUVERNEMENT ET L'ECONOMIE.

Dans notre feuille du 5 courant, nous avons parlé des économies à faire sur les salaires des assistants dans les bureaux publics, et sur les salaires des juges. Nous continuons aujourd'hui malgré le peu d'espace et de temps que nous avons.

11° Economie sur le salaire des greffiers ou protonotaires.—Nous savons bien que les protonotaires n'ont pas de salaires fixes; mais nous savons aussi que leurs salaires, pour être sujets à des variations, n'en sont pas moins fort élevés. Nous n'entendons pas dire qu'ils le soient trop. Nous n'avons pas des données suffisantes pour l'affirmer. Tout ce que nous désirons suggérer à ce sujet, ce serait de faire une investigation pour s'assurer du montant annuel de ces salaires et de les rendre fixes. Nous sommes certain que de cette manière tout le monde y gagnerait: la caisse provinciale d'abord qui, nous sommes porté à le croire, pourrait en retirer quelque chose d'assez précieux; et les protonotaires eux-mêmes qui, étant certains d'un certain montant annuel, se trouveraient ainsi plus à même de régler leurs dépenses et de conclure en conséquence.

12° Economie sur l'imprimerie par autorité.—On ne saurait croire quelle somme énorme le trésor provincial a à payer chaque année pour les frais d'impression. D'abord ce sont les impressions des bills. On ditait ces années dernières que quelques membres occasionnaient chacun pour des cinquantes de louis et plus de dépenses à la province pour faire imprimer des bills inutiles, impossibles ou quelque chose d'équivalent, et tout cet argent se trouvait ainsi dépensé en pure perte. Ce qui a été fait ces années dernières peut et doit se renouveler encore, s'il n'y est porté remède. Il serait absolument nécessaire que nos représentants, qui, durant la session prochaine, vont sans doute donner au monde le beau spectacle d'une législature toute composée de membres en faveur de l'économie, prennent la chose dans leur plus sérieuse considération, et trouvent dans leur sagesse un remède à ce mal trop grand pour être toléré d'avantage.—Une autre source bien autrement profonde de dépenses pour la caisse de la province, c'est la Gazette Officielle. D'abord, il nous semble tout-à-fait inutile de continuer à Québec et à Toronto deux Gazettes Officielles, tandis qu'il y en a déjà une dans la capitale. Ce sont des dépenses inutiles, absolument inutiles. La Gazette, publiée par autorité, à Montréal, doit certainement suffire pour tous les besoins. Le tirage, si l'on veut, devra en être plus considérable; mais au moins on n'aura plus à payer deux fois pour faire imprimer la même chose. Ainsi, d'un seul on peut faire cesser la moitié de la dépense. Mais ce n'est pas tout encore. Nous sommes sous l'impression que la caisse provinciale ferait chaque année l'épargne de plusieurs centaines, nous dirions de plusieurs mille livres, si le gouvernement avait lui-même son imprimerie et un officier public, à salaires fixes, pour en avoir la surveillance et la conduite. Il ne faut pas s'imaginer, parce qu'il s'agit d'affaires d'imprimerie, que ce sont là des dépenses peu considérables. C'est une erreur et une grave erreur. On considère généralement que la situation d'imprimerie de la Reine est une vraie sinécure, et que la besogne se fait par le moyen d'un premier clerc ou assistant. Nous ne savons si tel est le cas; toujours est-il que c'est là une cause de dépense très-onéreuse pour le trésor provincial, et qu'il conviendrait au moins de faire une enquête pour savoir quel motif il y aurait à adopter, afin de diminuer une pareille dépense, et s'il ne serait pas avantageux que le gouvernement eût lui-même son imprimerie (comme cela se pratique ailleurs). Tout ce que nous en disons-là n'est que pour engager nos ministres à s'occuper de cette matière en temps et lieu, et pour satisfaire le désir général qui est de voir diminuer les dépenses actuelles.

Nous aurions bien d'autres économies à suggérer; mais ce sont des choses qui sont plutôt du domaine de l'officier public que du journaliste. Nous nous contenterons des remarques que nous avons faites aujourd'hui et dans nos précédentes feuilles, persuadés que nous sommes que nos ministres ne sont pas gens à attendre qu'on leur demande et redemande la même chose à plusieurs reprises; et qu'ainsi ils sauront montrer, en faisant d'abord de grandes économies, qu'ils savent se conformer aux circonstances, et ensuite en faisant des économies moindres sur des sujets moins importants, qu'ils savent tirer les conséquences de leurs actes.

Mais nous entendons certains amis nous crier: "Ah! vous avez peur; vous ne parlez pas de faire des économies sur les salaires des Ministres ni sur celui de l'Orateur de la Chambre Basse." A cela, nous répondons que nous n'avons nullement peur; car nous nous souvenons qu'on a dit autrefois: "Fais ce que dois, advienne que pourra." Mais nous n'avons pas l'économie à suggérer au sujet de ces salaires, et cela se comprend parce que nous avons déjà dit. Nous croyons en effet que les Ministres, qui sont des hommes de hautes capacités, doivent recevoir, en devenant ministres, un salaire qui puisse les indemniser des pertes qu'ils font en consentant à servir le public et à remplir des situations (qui quelquefois) (une fois) ont été permanentes et perpétuelles, mais qui sont sujettes à être perdues about de quelques mois. D'ailleurs ce sont des situations qui exigent de grandes dépenses et par conséquent de bons revenus. Une autre raison que l'on peut ajouter aux précédentes, c'est que le ministre ne doit pas être inquiet sur son avenir; autrement, il servira mal le public, et ne lui consacrera qu'une partie de son temps, dont il emploiera le reste à se préparer des ressources en cas d'infortunes. En somme, nous n'hésions pas à dire que les ministres doivent conserver leurs salaires tels qu'actuellement. Néanmoins, si l'on en croit la ru-

meur, les messieurs, qui composent aujourd'hui le ministère, sentent les exigences du moment et voulant eux mêmes faire un sacrifice personnel, auraient pris la résolution de faire sur leurs propres salaires pour cette année une diminution d'un dixième: ce serait là un acte de dévouement bien rare.— Quant à l'Orateur de la Chambre Basse, nous pensons que pour les raisons précitées, et vu qu'il n'est lui-même élu seulement que pour quatre ans, et que le plus souvent il ne demeure en charge que durant deux à trois ans, nous n'avons pas l'économie à proposer sur ce point. Néanmoins si l'on en fait une, nous nous en réjouirions; car nous pensons qu'alors, l'on aurait bien pesé toutes les raisons pour et contre, et que ce serait à l'avantage de la caisse provinciale. Nous devons cependant avouer, avant de terminer, que ce n'est pas là une économie sur laquelle on doit compter: car l'Assemblée législative a déjà plusieurs fois décidé que £1000 n'était pas un salaire trop élevé.

Le Register demande s'il est vrai que le Journal Français et le Journal Anglais d'Agriculture ne sont pas semblables. Le Rédacteur du Journal Français répond par les Melanges Religieux que cela est vrai. Les deux journaux ont en jusqu'ici chacun leur Rédacteur et chacun leurs articles distincts. Voilà pourquoi le Journal Français se trouve être d'un avis différent du Journal Anglais, en ce qui regarde l'usage de la bière par les cultivateurs.

CROISADE CONTRE LE LUXE.

Depuis longues années, on se plaint avec raison de l'envahissement du luxe en Canada, et de la ruine qu'il cause à un grand nombre de nos familles Canadiennes. Avec l'intempérance, le luxe est aujourd'hui notre plus grand mal. Grâce aux efforts de M. Cliniquy et des autres apôtres de la tempérance, à l'heure qu'il est le diocèse de Montréal est en grande partie enrôlé sous la bannière glorieuse de la sobriété et de la tempérance. L'idée de cette belle société est toute philanthropique, toute patriotique, toute religieuse. Aussi s'aperçoit-on déjà d'un changement remarquable au sein de nos paroisses: la tempérance, les bonnes mœurs, l'union, l'activité et l'abondance y règnent partout, et l'on a tout lieu d'espérer qu'en persévérant dans cette belle voie, le Canada deviendra riche et prospère, et qu'il conservera tous ses enfants,.... si toute fois on fait disparaître un autre terrible ennemi, ... le luxe! Grâce à Dieu, l'initiative vient d'être prise, et c'est aux portes de notre ville, et dans une de nos premières paroisses, à Longueuil.

Les dames et les demoiselles de cette paroisse patriotique et religieuse donnent aujourd'hui un exemple magnifique qui, comme la tempérance, va être suivi de proche en proche, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'individus qui en aient aujourd'hui la sainte cause de la tempérance. Ces bonnes dames et demoiselles viennent de commencer une œuvre sublime de dévouement à la religion, à la patrie, à la famille. Elles ont compris les ravages affreux que le luxe a fait et fait encore dans tous les rangs de la société. Elles ont senti que riches et pauvres en sont tous les jours les tristes et malheureux victimes. Elles se sont aperçues que, depuis dix à quinze années, nos marchands introduisent dans le pays des marchandises étrangères pour des sommes doubles de celles de nos revenus, et que ce qui résulte de là pour nos compatriotes, c'est la honte, c'est l'expatriation. Elles ont donc résolu, en dignes Canadiennes, d'apporter un remède à ce mal terrible. Elles ont résolu d'empêcher nos habitants de se ruiner par les comptes énormes qu'ils font chez les marchands; d'empêcher eux-mêmes d'être des victimes du luxe qu'ils procurent aux autres. Elles se sont dit qu'on ne peut plus laisser nos populations encourager les manufactures étrangères, tandis que nos différentes branches d'industries diminuent; qu'une grande partie du peuple n'a plus de travail, et est obligé d'émigrer aux Etats-Unis, où elle devient la très humble servante de nos opulents voisins qui savent bien eux mettre à profit notre apathie et notre orgueil. Après avoir pris une résolution aussi généreuse, on ne doit pas être étonné des suites. Les dames et demoiselles de Longueuil ont entrepris courageusement et patriotiquement

UNE CROISADE CONTRE LE LUXE.

Ce ne sont plus des lamentations sur les maux que nous cause le luxe; ce ne sont plus de vaines paroles et de vaines propositions pour y porter remède. Non; c'est de l'action et une action efficace qui commence. Comme on le verra plus bas, elles s'arment pour le combat, elles vont s'attaquer à notre terrible ennemi, elles le frapperont, elles le renverseront. Qu'elles prennent confiance, la victoire leur est assurée. Car de même qu'autre fois Dieu promit à un grand prince une victoire certaine, s'il se servait du signe des chrétiens; de même aujourd'hui la victoire est assurée dans cette croisade contre le luxe, car c'est sous les auspices de la religion que débute cette belle œuvre, et nul doute que nous pouvons dire à la religieuse paroisse qui l'entreprend, que s'appuyant sur la croix, elle peut prendre pour elle ces paroles adressées à Constantin:

In hoc signo vinces.

Les dames de Longueuil vont avoir les félicitations et les bénédictions de toutes les paroisses du pays, qui sans aucun doute vont se ranger à côté d'elles, et crier à leur tour: "A BAS LE LUXE!" Outre toutes les raisons déjà données, il en est une autre qui doit puissamment contribuer à la réussite de cette entreprise, dont la pensée a été inspirée par la religion et le patriotisme. Cette puissante raison, c'est celle-ci. De l'autre côté des lignes, sur un sol étranger, nous avons au-delà de 100,000 compatriotes qui la misère, le manque de travail et surtout le luxe ont chassés loin du sol de la patrie. Eh bien! que toutes les paroisses du pays répètent après les dames de Longueuil qu'elles vont encourager les manufactures du pays, tout en travaillant par leur exemple et leurs efforts à abattre le luxe; dès ce moment nos compatriotes, qui, sur la terre étrangère, soupirent toujours après le moment fortuné où ils pourront revoir leur beau pays, tous ces 100,000 Canadiens accourront au Canada, car ils seront assurés de pouvoir y travailler chacun dans leur industrie, et d'y rencontrer un encouragement qui leur est dû et un salaire raisonnable. N'est-ce pas là une puissante raison? Oh! oui. Il est bien vrai qu'en certaines localités, il faudra de grands sacrifices et une abnégation pure. Mais les Canadiens triompheront, car leur patriotisme est encore plus grand; ils purifieront leurs forces dans la religion, l'amour du pays et l'amour de la famille. Imitons les Américains dans leur croisade contre le luxe; et comme eux nous avons de l'intelligence et du patriotisme; et comme eux nous devons réussir. Si, comme eux, nous aspirons à nous asseoir plus tard au banquet des peuples, faisons ce que disait un ancien: commençons par le commencement. Imitons la paroisse de Longueuil, rendons notre pays riche et prospère; autrement nos espérances d'avenir sont ridicules, ce n'est qu'une chimère, un songe.

Nous faisons suivre ces remarques des deux documents que voici, et que l'on nous a transmis. Nous espérons que nos confrères de la presse Canadienne uniront leurs voix à la nôtre, pour faire valoir la belle entreprise des dames de Longueuil, et la faire connaître par tout le pays.

A L'HONNEUR

JÉSUS COURONNÉ D'EPINES.

Nous, filles de la Congrégation de Longueuil, désirant témoigner publiquement au Bon-Dieu notre reconnaissance pour les grâces sans nombre qu'il nous a accordées pendant la retraite que nous venons de terminer, prenons et pour toujours les résolutions suivantes:

1° Nos bons pères, nos frères et nos amis ont fait, pour l'amour de Jésus abreuvé de fiel et pour l'amour du pays, le sacrifice des boissons fortes. Dieu a béni ce sacrifice et le pays entier en a déjà recueilli les fruits. Après un pareil exemple, nous pensons aussi, nous, devoir faire un sacrifice pour l'amour de Jésus couronné d'épines et pour le bien de nos familles.

2° Nous promettons de travailler par l'influence de notre exemple et de nos paroles à diminuer et à abolir, autant qu'il nous sera possible le luxe qui règne parmi nous et qui a déjà porté la misère et le péché dans bien des familles.

3° Nous renonçons à l'instant et pour toujours à tout objet purement de luxe.

4° Au lieu de presser nos trop bons parents, comme par le passé, à nous acheter les riches étoffes de l'Europe, nous les prions au contraire de ne nous habiller que de ces étoffes les moins chères et les plus simples; et nous préférons à toute autre l'étoffe de notre pays.

Résolutions prises, par plus de 300 demoiselles de Longueuil, le 8 décembre 1848.

SOCIÉTÉ DES DAMES DE LONGUEUIL,

FONDÉE

A la gloire de Jésus couronné d'épines.

Le douze Décembre mil-huit cent quarante huit, les Dames de la paroisse de Longueuil, après avoir invoqué le secours du ciel par une messe solennelle, s'étant réunies à la sacristie pour s'entendre sur les moyens à prendre pour arrêter le luxe qui renaît depuis longtemps en Canada un abîme où les riches comme les pauvres vont tomber et se perdre, les résolutions suivantes furent successivement proposées et unanimement adoptées:

Résolution 1ère.—Proposée par Madame Hurlteau, seconde par Madame Christophe Préfontaine: "Le luxe fait d'immenses ravages autour de nous; il amène la gêne et la misère chez des milliers de riches, et détruit les mœurs chez un grand nombre de pauvres."

Résolution 2e.—Proposée par Madame L'Espérance, seconde par Madame Deslorier: "Nous avons vu avec un indicible bonheur nos époux et nos frères renoncer pour l'amour de Dieu et de leurs familles à l'usage des boissons fortes, et nous ne cessons de bénir la divine Providence pour l'admirable générosité avec laquelle ce sacrifice se sou-

Résolution 3e.—Proposée par Madame Monjeau, seconde par Madame Amable Achin: "Pour témoigner à Dieu notre reconnaissance des biens sans nombre dont la Tempérance est la source féconde et journalière parmi nous, nous voulons faire, dans les choses de luxe un sacrifice analogue à celui de nos époux par rapport aux boissons enivrantes."

Résolution 4e.—Proposée par Madame Lecours, seconde par Madame Séraphin Vincent: "Un comité de Dames doit être immédiatement nommé pour préparer les règlements d'une nouvelle société destinée, avec l'aide de Dieu, à diminuer et à abolir le luxe dans notre paroisse."

Résolution 5e.—Proposée par Madame Sabourin, seconde par Madame Cyrille Benoit: "Monsieur notre curé sera prié d'assister aux réunions de ce comité qui sera composé de des Dames Hurlteau, Ed. L'Espérance, Monjeau, Frs. Charron, B. Daigueau, Ls. Sénéchal, Amable Labonté, Jos. Tremblay, Sem. Vincent, Frs. Marcille, Amable Achin, M. Marcille, Christophe Préfontaine, J. B. Trudeau, Alexis Collin, Js. Michel, Frs. David, Nar. Trudeau, Joseph Bou-

Résolution 6e.—Proposée par Madame St. Michel, seconde par Madame Alexis Tremblay: "Le dit comité fera rapport du résultat de son travail, dans une réunion de toutes les Dames de la paroisse de Longueuil, le quatre janvier prochain."

L'Assemblée s'est dissoute après cela en recommandant à Dieu le succès de la nouvelle société en l'honneur de Jésus couronné d'Epines.

Les Dames du comité, as-embées à la sacristie, ont tout de suite nommé à l'unanimité Madame Monjeau Présidente, Madame Séraphin Vincent Vice Présidente, et Madame Edmond L'Espérance Secrétaire.

Après quoi, il a été résolu à l'unanimité que le comité s'yjourne à huit jours; et que de là-ci à ce temps, chaque Dame du comité voie et consulte autant que possible les dames des différentes localités, pour s'entendre sur les règlements à adopter et sur les meilleurs moyens à prendre, pour arrêter les progrès effrayants du luxe, afin de soumettre les différentes observations, que chacun aura recueillies, au comité qui se réunira le 19 décembre prochain.

ENCORE GALILÉE.

Veritas revient encore à la charge au sujet de Galilée; il dit que nous ne lui avons pas répondu. Qu'il lise nos articles à ce sujet, il se convaincra du contraire. Mais Veritas prétend que la conduite du tribunal de l'inquisition envers Galilée se trouve être entièrement en faveur de sa thèse, et qu'elle prouve "les obstacles que le tribunal de l'inquisition voulait mettre à la liberté de penser de Galilée. Eh bien, il faut distinguer: s'il s'agit de sa liberté de penser, en ce qui regarde la concordance de la doctrine de Galilée avec la doctrine prétendue (par Galilée) des saintes écritures au sujet d'un système astronomique, nous répondons qu'en effet l'inquisition refusait à Galilée cette liberté de penser; car les catholiques ont eux un tribunal infaillible qui est l'Eglise catholique et qui est la seule interprète infaillible des saintes écritures. Mais si Veritas entend parler de la liberté de penser en ce qui regarde la vérité d'un système astronomique, que l'on n'appuie pas sur les saintes écritures, nous répondons que Galilée avait cette liberté de penser, et que JAMAIS l'Eglise catholique n'a nié ce droit.

Quant au reste de l'article de Veritas, nous sommes dispensés d'y répondre; car ce n'est que la répétition de son dernier article, appuyé d'aucunes preuves. Que Veritas nous donne les preuves que nous lui avons demandées, nous lui

répondrons alors. En attendant, nous lui conseillons de lire, sur le sujet de Galilée, un excellent article qui a paru dans le Pilot du 9 courant.

RETRAITE A ST. HILAIRE.

Nous apprenons avec consolation que les RR. PP. Lagier et Brunette viennent de prêcher à St. Hilaire une retraite de huit jours. Les exercices ont commencé le 19 novembre et se sont terminés le 26. C'est Mgr. de Montréal qui les a fermés. S. G. a adressé aux bons habitants de St. Hilaire une instruction remarquable, dans laquelle elle leur a fait espérer de voir bientôt la croix de la montagne se relever de ses ruines, et être encore un témoignage de la ferveur, du patriotisme et de la religion de nos compatriotes.

Nous ne dirons pas que les RR. PP. Lagier et Brunette se sont acquittés de leur tâche avec dévouement et succès. Qu'il nous suffise pour cela de remarquer que la paroisse toute entière s'est approchée de la Table-Sainte et s'est enroulée sous la bannière de la tempérance.

C'est là un beau résultat, dont une partie peut être due au zèle et à la piété que montre madame Campbell la seigneuresse. Il était touchant de voir cette bonne dame à la tête des habitants de la paroisse, montrer l'exemple du dévouement et de la religion, en étant toujours la première aux exercices de la retraite, la première à montrer par son aggrégation à la tempérance qu'elle comprenait tout le bien que doit produire la belle cause de la sobriété. Nous n'ajouterons pas que madame Campbell a puissamment contribué avec les autres dames de Longueuil à la décoration de l'église qui était remarquable de simplicité et de bon goût, et qu'elle a soutenu par son exemple, un grand nombre de ses co-patriotes: nos lecteurs le comprennent d'eux-mêmes, et d'ailleurs, nous craignons de blesser l'humilité de mad. Campbell.

Après la retraite, S. G. Mgr. de Montréal et les RR. PP. Lagier et Brunette ont dîné à la résidence du major Campbell, après quoi l'on s'est séparé, les habitants de St. Hilaire étant on ne peut plus satisfaits de la visite de l'évêque et des bons pères, et ceux-ci pleins de consolation et de joie à la vue des heureux résultats de la retraite.

JACQUES VIGER.

Un ami des Melanges Religieux nous a fait parvenir la Notice Biographique suivante, que nous croyons être due à la plume d'un des écrivains les plus distingués de cette ville. Nous serions tenté d'ajouter à cette biographie un mot d'éloge pour celui qui en est l'objet; mais nous pensons que nous ne ferions que répéter bien mal ce qu'écrit si bien le Biographe, et voilà pourquoi nous nous contentons de dire que nous concourons pleinement dans les louanges qui y sont données si justement à M. Jacques Viger.

M. JACQUES VIGER est né à Montréal le 7 mai 1787. Il a été le premier Maire de sa ville natale en 1833; deux élections successives l'ont maintenu dans les mêmes fonctions en 1834 et 1835; honneur insigne qui a ouvert à tous ses successeurs les portes du Conseil Législatif, mais qui ne lui a valu que la reconnaissance de ses concitoyens. Un patriotisme éprouvé sur le champ de bataille l'avait signalé, dès sa jeunesse, comme un de ces hommes d'élite qui n'ont que l'ambition de bien faire. Nommé Capitaine dans le corps des Voltigeurs Canadiens formé, en 1812, par l'Illustre De Saubert, il concourut à la défense méridionale du St. Laurent; la campagne suivante le trouva dans le Haut-Canada; à la tête de sa compagnie; il prit part au combat de Sackett's Harbour. En 1829, il fut promu au rang de Lieutenant-Colonel-Commandant le 6e bataillon de la Milice du comté de Montréal.

Le suffrage public, qui fut toujours sa principale récompense, vint souvent lui imposer des devoirs qu'il sut remplir avec dévouement et bonheur. Sept fois il fut nommé Commissaire pour l'amélioration de chemins publics; huit fois il fut Officier-Porteur d'élection dans la cité et le comté. En 1825, il fut chargé de faire, avec l'Hon. L. Guyl, le recensement de l'île de Montréal; des notes prises par ces deux Commissaires, en dehors de celles volées par la loi, surgirent les Tableaux statistiques du Comté de Montréal, formés par M. J. Viger et si bien connus.

Inspecteur des ponts et chaussées de la cité et de la paroisse, aucun magistrat municipal ne s'est plus activement occupé de ces améliorations et de ces dégrèvements qui, en assainissant une grande ville, y rendent la circulation plus libre et plus sûre; il avait été initié de bonne heure à cette partie si utile de l'Administration urbaine par son prédécesseur, M. L. Charland, auteur de la première carte topographique du Canada; et il ne laissa échapper aucune occasion de montrer que l'élevé était digne du maire.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails. Une notice biographique ne pourrait être complète, sans avoir étendue que l'espace nous refuse; mais si nous passons malgré nous avec tant de rapidité sur les services de l'homme public, la spécialité de ce Recueil nous fait regretter bien plus vivement encore de ne pouvoir nous arrêter sur les travaux de l'homme de lettres.

M. Jacques Viger est le Bénédictin du Canada, un nouveau Saurin, un Président Hénault; il n'a pas fait imprimer un seul livre d'archéologie ou de critique historique, et il est connu au-delà de nos frontières; des savants d'Amérique et d'Europe le consultent sur les faits les plus anciens et les plus obscurs de notre histoire, comme on consultait autrefois les oracles de Trévoux et de St. Maur, comme on consulte aujourd'hui "l'Art de vérifier les dates." Il semble être à lui seul une académie des inscriptions et belles-lettres, une société royale, ou plutôt nationale—trés-nationale—des antiquaires. Ce qu'il y a de curieux dans la position de notre érudit compatriote, c'est qu'il ne s'est pas plus étonné de lui-même des lettres qu'il lui sont adressées de si loin, et par des célébrités qu'il ne connaît pas; car, tout entier au Canada, il en a fait le cercle de son horizon, la sphère infauchissable de ses études. Archiviste volontaire, il n'a demandé ni au gouvernement, ni à la législature, de rassembler nos titres de gloire et de lui en confier la garde; il en a exercé les fonctions gratuitement pour le trésor, onéreuse-ment pour sa bourse, en attendant, ou plutôt sans attendre le titre qui lui serait si légitimement dû. La bibliothèque créée par sa plume infatigable se compose de 28 volumes in-quarto et d'une collection in-octavo, qu'il a ironiquement nommé sa SAURINACHIE, parce qu'elle semblerait de poids à charger plus facilement un wagon que le léger porte-feuille d'un hussard. Ajoutez à cela une correspondance de quarante ans, pétillante d'esprit et de gaieté, dans laquelle se reflète tout le mouvement de notre société contemporaine, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite de ce qu'une vie si laborieuse a pu produire.

« Ami aussi distingué des arts que des lettres, M. Jacques-

Viger leur a rendu un ingénieux hommage dans un magnifique Album dont chaque feuillet est illustré par un souvenir, un paysage ou une figure chère au pays.

ARRIVEE DU STEAMER CANADA.

Le steamer Canada est arrivé à New York hier; il a eu une traversée orageuse. En Angleterre, le marché monétaire était excellent. Le 18 novembre, lord Melbourne était dangereusement malade; on n'avait pas espérance de lui conserver la vie.

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

Nous avons reçu trop tard pour la feuille de ce jour notre correspondance de Washington. Ce sera donc pour notre prochain numéro.

Notre correspondant nous écrit aussi une lettre privée dans laquelle il nous dit quelques mots de Washington. Le National Hotel de Washington, dit-il, est le plus splendide des Etats-Unis; il surpasse, en magnificence et en confort, les premiers hôtels de New-York.

LE TRANSCRIPT.

Nous voyons que le Transcript annonce que le Tri-weekly Transcript pour 5 mois coûte 5 chelins, le semi-weekly Transcript pour 6 mois coûte 5 chelins, et le weekly Transcript pour 8 mois coûte 5 chelins.

LE WEEKLY PILOT.

Nous voyons que le Weekly Pilot vient de diminuer son prix d'abonnement; au lieu de \$3, ce ne sera plus que \$2 par an. C'est un excellent papier qui renferme tout ce que contient le Pilot (qui sort trois fois par semaine).

La Gazette de Montréal, qui continue à être d'une loyauté proverbiale, dit dans sa feuille du 13: "Deux frères de la Doctrine Chrétienne (une section des Jésuites (!), nous dit-on), nommés Facile et Arsic, sont arrivés samedi à Montréal, venant de France..... Les Jésuites, étant chassés de l'Europe, trouvent un refuge en Canada."

Nous donnons cette citation pour faire voir les connaissances de notre confrère, en ce qui regarde les ordres religieux!!!

M. Chiquay a dû commencer aujourd'hui à prêcher la tempérance en cette ville à Notre Dame des Neiges; il la prêchera ensuite aux Tanneries, puis au Pied-du-Courant et finalement à la côte St. Luc. Le tour du contre de la ville viendra un peu plus tard.

Nous ne pouvons entreprendre de donner le Message de M. Polk; c'est trop long pour notre Journal. Le Courrier des Etats-Unis, en terminant un article à ce sujet, parle comme suit:

"En somme, le message de 1848, en égard aux circonstances, et à part les taches inhérentes à la manière de M. Polk, est un document dont l'importance ne saurait être méconnue. Il résume à la fois l'histoire et la politique des Etats-Unis durant ces quatre années; il est une administration féconde en événements, et qui légué à l'avenir d'inestimables résultats. Ce sont là des titres plus que suffisants à l'intérêt des lecteurs. Il est probable du reste que de longtemps nous n'aurons à enregistrer un message de pareilles dimensions; ou nous trompons fort, ou le vieux Rough and Ready sera, en style aussi bien qu'en politique, tout différent du jeune Hickory.

Ceux qui se proposent de présenter des requêtes, pétitions, etc., au Parlement à sa prochaine Session, doivent se hâter de les préparer; car il est bon de se souvenir que le Parlement s'assemble le 18 janvier, et qu'il n'y a qu'un certain nombre de jours alloués pour la présentation des pétitions.

Nous avons reçu la Feuille d'Erable de l'Echo des Campagnes, pour laquelle nous offrons nos remerciements à l'Editeur. C'est une revue littéraire, petit format, et composée de 16 pages. Les rédacteurs se proposent d'enseigner la partie littéraire, afin qu'elle ne blesse nullement la morale ou la religion. Le prix est de cinq chelins par an.

Nous recevons réception de la 9e livraison du Répertoire National, qui ne le cède nullement aux précédentes. On s'abonne chez MM. Lovell et Gibson.

C'est demain soir que se fait la lecture de M. Etienne Parent; avis aux Dames et Messieurs qui sont amis des soirées littéraires.

Nos lecteurs trouveront sur la première page la première Conférence de M. Jean Holmes.

Nos abonnés retardataires sont priés de nous payer au plus tôt.

L'OPPOSITION.

M. L'EDITEUR.

Daignez, s'il vous plaît, m'accorder encore une petite place dans vos colonnes pour donner un mot de réponse à l'Avenir. Dans son dernier article à bon adresse, il m'accuse de me faire une conviction à bon marché. Je ne pense pas, ma foi, que la rédaction de cet article soit due à la plume d'un des lions du journal, ou s'il en est un, sans doute il n'était pas encore bien remis du plaisir qu'il a dû éprouver à la grande réunion de la Ste. Catherine; car c'est là à coup sûr, un article à bon marché, quoique, à en juger par la forme, si non par le fond, l'auteur paraisse avoir eu l'idée de le terminer par ces mots: "Sudet multum, frustraque laboris ausum idem;" je ne pense pas toute fois être obligé de suer sang et eau pour bâtir ma réplique.

La politesse et la modestie sont, je crois, toujours de mise; cependant si l'on juge les rédacteurs de l'Avenir, par le ton avec lequel ils tranchent les questions, et compliment ceux qui n'ont pas le bonheur de penser comme eux, on serait porté à croire qu'ils ont mis l'une et l'autre de côté, comme n'étant plus de mode, dans ce siècle de lumière et de progrès. Mais il est temps de terminer mon préambule, car les rédacteurs vrais lacédémoniens, prêts à s'ensevelir avec la patrie sous leurs principes, sont si laconiques, qu'ils reprochent presque aux autres de se servir de mots pour exprimer leurs idées. Je leur demande cependant bien pardon, si je ne puis encore croire qu'ils aient le monopole de la pensée, et de l'expression de la pensée.

Je disais dans ma correspondance, que M. Papineau avait déclaré aux électeurs du comté de St. Maurice et de Huntingdon, en les priant de ne point l'élire, après avoir eu soin d'établir qu'il avait le droit de le faire, que son entrée dans le parlement ne pourrait procurer le bien du pays, puisqu'il ne pouvait appuyer dans le parlement, un ordre de choses qu'il n'approuvait pas. L'on me nie emphatiquement qu'il ait dit cela. Voyons donc, si, comme l'ont compris tous ces esprits avariés, qui n'ont point le don de l'intelligence à la façon de l'Avenir, il n'y aurait pas moyen de trouver ces choses dans le manifeste de M. Papineau. Il y dit bien en effet, que toute division dans les rangs libéraux doit être évitée avec soin, qu'il permet la continuation de l'essai du gouvernement responsable; mais ne dit-il pas aussi, au moins implicitement, s'il ne le fait pas en termes précis: "Pour cela, laissez moi de côté, ne m'écrivez pas. Voyons donc le texte. Il déclare aux électeurs, en parlant des ministres: "c'est parcequ'en approuvant leurs réformes projetées, je ne puis également applaudir leur silence (au sujet de l'union) que je vous déclare honnêtement, que je ne crois pas qu'il soit utile pour vous, et convenable pour moi, de rentrer dans la vie publique," et plus loin: "Non seulement, je ne désire pas entrer dans la vie publique, mais je désire n'y pas entrer. Je crains de n'y pas faire de bien, quand je diffère sur un point aussi important, de ceux avec qui, j'ai si long temps agi de concert." Mais si M. Papineau eût été décidé d'appuyer les ministres, le ne pas leur faire d'opposition, comment donc pouvait-il dire qu'il ne pouvait faire de bien dans le parlement? Avait-il donc perdu sa parole d'autrefois? Voilà, M. l'Editeur, ce que j'ai vu dans le manifeste lors de son apparition, et ce qu'y ont vu tous ceux qui alors ont poussé le cri d'alarme. Mais que voulez vous? ce n'est pas notre faute, si nous comprenons les choses si mal, et si nous sommes si timorés! Toutes fois je ne serais certainement pas revenu sur ce chapitre, si l'Avenir, dans ses dénégations, ne se montrait si véhément et si injuste.

Si le rédacteur, qui m'a répondu, avait lu mon article avec un peu plus de soin, M. l'Editeur, il aurait vu que je n'y dis pas que je regarde votre journal comme officiel. J'y dis seulement que je regarde comme devant être présentées à la prochaine session, les mesures que vous avez publiées, que tous les journaux ont publiées avec vous, que l'Avenir même a publiées, en faisant des efforts surhumains pour en démontrer l'insignifiance. Si mon adversaire eût pu voir cela, il se serait épargné la douleur de laisser tomber de sa plume un mot, qui a nécessairement dû blesser une oreille de puriste comme lui.

Quant au défi, je suis persuadé qu'il a dû causer, à M. Lafontaine et aux autres ministres, autant de spasmes et de convulsions qu'en éprouvait la Pythonisse, lorsqu'elle était en travail d'oracles. Pour ce qui regarde le reste de ma correspondance, l'Avenir déclare que, pour ne pas abuser de la bienveillance du public, il n'en dira rien. Très bien, c'est plus commode comme cela; c'est un moyen bien simple de se débarrasser d'un adversaire qui vous taquine un peu. Mais, n'en déplaise aux treize lumières, c'est là une réponse qui sent un peu la fumée.

M.

5 décembre 1848.

DE TOUT UN PEU.

MORIS.—L'hon. W. Morris, du Canada, était arrivé aux Bermudes, le 17 novembre. Ce Monsieur voyage pour sa santé; qui, dit-on, s'améliorait.

M. TURQUAND.—Plusieurs journaux de cette ville ont entrepris l'éloge de feu M. Turquand. Nous croyons avec eux qu'un des plus grands éloges que l'on puisse faire de lui, c'est qu'il est mort pauvre.

INCENDIE.—Il y a eu à Charlotte-Town, Ile du Prince Edouard, un incendie qui a détruit pour \$12000 de propriétés.

MARINE DES ETATS-UNIS.—La marine militaire des Etats-Unis est actuellement composée de 87 vaisseaux dont 14 steamers.

NOUVELLE ORLÉANS.—Un correspondant écrit de la Nouvelle-Orléans en date du 29 novembre, qu'il venait d'y arriver un navire, à bord duquel s'était déclaré quelques cas de choléra.

L'ANNEXION.—Le New-York Herald commence à croire que, sous l'administration de M. Taylor, on ne parlera plus de l'annexion du Canada. C'est toujours bon; mais notre confrère devrait se souvenir que parler et faire sont deux choses tout-à-fait différentes, et nous lui recommandons ainsi qu'à tous les amis de l'annexion d'y penser à deux fois avant de tenter l'action.

TEXAS.—Nous lisons dans le Freeman's Journal que Mgr. Olin vient de confirmer dans une visite pastorale au Texas 235 personnes, et que les fatigues de cette longue et laborieuse visite avaient causé une maladie au vénérable évêque; on espérait néanmoins que ce ne serait rien de sérieux.—La cathédrale à Galveston devait être consacrée le 26 novembre; Mgr. Timon devait prêcher en cette occasion.

DIFFERENCE.—Aux Etats-Unis, il y a un soldat sur 2947 citoyens; en Angleterre, un sur 462; et en Autriche un sur 78.

MARINE.—Il paraît qu'il y a 6100 matelots dans la marine des Etats-Unis; sur ce nombre, il ne se trouve que 960 Américains nés en Amérique.

HAÏTI.—Nous avons des journaux de Port-au-Prince, jusqu'au milieu de novembre. La chambre des représentants a voté au président Soulouque, à titre de récompense nationale, une maison à son choix dans la ville, achetée des fonds du trésor.

LA FAMILLE DE SANTA ANNA.—Au nombre des passagers qui ont quitté dernièrement le Mexique, à bord du Great Western, figurent la belle-mère, le beau frère et la belle-sœur de Santa Anna. Tous trois se rendent à la Havane, pour aller, de là, rejoindre l'ex-généralissime. Ce départ semblerait démentir l'idée que l'on prête à celui-ci de rentrer avant peu dans sa patrie.

ACCIDENT.—Le 4 octobre dernier, un nommé Louis Rondan, de Berthier ou de Maskinongé, Joseph Alex. Lizé, de Sandwich et William Smith traversaient le lac Michigan, Haut-Canada, lorsque la voile ayant tout-à-coup fait chavirer la berge dans laquelle ils se trouvaient, ils se noyèrent tous trois.

L'AUTRICHE.—Durant le siège de Vienne, il a péri 6000 personnes; le plus grand nombre se trouve du côté des impériaux. Le maréchal Welden est nommé gouverneur de Vienne, pendant que Windischgratz marche entre les Hongrois, qui ont eu l'avantage jusqu'à présent. L'empereur va résider à Prague; Gratz, Bruun, Insprack sont déclarés en état de siège.

HONGROIS.—Les troupes qui marchaient contre les Hongrois, aux dernières dates, étaient aux nombres de 150000 hommes. Mais les Hongrois avaient eu le bon esprit de prendre les divers corps d'armée les uns après les autres, et en avaient déjà battu deux; néanmoins Windischgratz espérait pouvoir soumettre les Hongrois, avant le printemps.

NECROLOGES.—Le 20 octobre, l'honorable G. de Courcy est mort à Florence. Le 4 novembre, le major E. Macready, frère du fameux Tragicien, est aussi mort à Bristol. Enfin, le 11 novembre, Nicholas Murray Mansfield, écrivain, a terminé sa carrière; il avait été longtemps rédacteur de l'Evening Packet.

LE CLERGÉ DE FRANCE.—Mgr. Flayet, l'évêque de Quimper, et les autres évêques, qui siègent à l'Assemblée Nationale, paraissent décidés à soutenir la candidature de Cavaignac. Ils avaient fait sortir à cet effet une circulaire adressée à tous les évêques de France. On pensait néanmoins que Napoléon l'emporterait par une immense majorité, le peuple étant fatigué des coups de sabre de Cavaignac, et n'ayant que peu de sympathies pour la république. Les populations paraissent vouloir choisir Napoléon, par ce qu'elles croyaient que, guerre pour guerre, il vaut mieux que ce soit la guerre avec l'étranger, que la guerre des citoyens les uns contre les autres.

CONVERSION.—Le Chronicle de Limerick dit que le plus vieux enseigne d'un régiment dans le Nord de l'Irlande va se faire Catholique.

DUFFY.—Le décret d'accusation contre Duffy, de la Nation, vient d'être publié; il a sur les journaux une longueur de cent pages.

LONDRES.—Mgr. Wiseman vient d'établir à Londres un asile pour les enfants pauvres parmi les catholiques romains.

Gibraltar.—Le Major Général Sir Robert Gardiner est nommé gouverneur de Gibraltar.

MITCHELL.—Des nouvelles de la Bermude portent que Mitchell y était bien traité et s'en va en bonne santé.

DES RESTES.—M. le général Cavaignac vient de prendre des mesures pour faire exhumer les restes de son père, mort en exil en Belgique. Ils seront inhumés au cimetière du Père-Lachaise, dans le même tombeau que Godefroy Cavaignac.

UNE DIFFERENCE.—Un jeune homme était depuis longtemps importuné par un ami, qui, jugeant avec raison d'une capacité un peu supérieure à la sienne, l'acablait de questions. Un bon jour, nos deux amis en étant à la valeur des mois, l'importun demanda à l'autre: "Quelle différence y a-t-il entre exporter et transporter?" "La différence? la voici: supposez que vous soyez exporté, moi je serai transporté!"

LA MÉDUSE DES SINGES.—Une corvette de l'Etat, revenue ces jours-ci des mers de l'Inde, a été témoin d'un petit drame fort singulier et presque touchant. On avait embarqué une douzaine de singes, dont les gambas les faisaient la joie de l'équipage. Quelques-uns ayant rompu les cordes qui les attachaient à des affûts de canon, pénétrèrent dans la chambre du commandant, y renversèrent l'écritoire sur des

papers officiels, commirent de telles inconspicues que leur arrêt de mort fut résolu.

L'ordre donné de jeter les singes à la mer rempli d'une tristesse générale tout le gaillard d'avant. Les matelots après s'être concertés, firent construire un radeau, sur lequel les malheureux condamnés pourraient trouver quelque chance de salut.

Chacun se mit donc à l'œuvre. On établit un petit mât, on orienta une voile dans la direction des courants; on plaça sur le frêle esquif une provision de biscuit et une barrique d'eau; puis, l'heure venue, on abandonna les douze proscriptions à leur sort. Un plaisant leur fit une harangue; mais on nous assure—et nous le croyons—que la plupart des matelots étaient émus.

La dérive portait vers la terre, et l'équipage, agitant ses chapeaux, perdit de vue la petite embarcation; avec l'espoir qu'elle aborderait à quelque côte voisine!

MARIAGE.

En cette ville, le 12, John Farrow, Ecr., à Demoiselle Louise Caroline, fille de L. A. Thomas, Ecr., et petite fille de feu le Lieutenant-Colonel F. Vassal de Monvie.

DÉCÈS.

A Berthier, le 11 courant, Louis Joseph Agapite Gauthier âgé de 20 ans, fils aîné d'Amable Gauthier, écrivain, architecte de St. Barthélémy.

A Yamachiche, la semaine dernière, M. Chs. Lam cultivateur, à l'âge de 24 ans. A Québec, le 12, Chs. G. Stuart, Ecr., marchand, à 51 ans.

ALBUM

LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MINERVE.

La dernière livraison de 1848, contenant un plus grand nombre de pages que les précédentes, paraîtra dans le cours de cette semaine. Le tirage des premières formes étant commencé, lorsque le nouveau propriétaire en a fait l'acquisition, il sera impossible de adresser à tous les abonnés de LA MINERVE, le nombre d'exemplaires n'étant pas assez considérable. La prochaine livraison sera tirée à un nombre plus considérable, elle paraîtra dans le cours de janvier avec plusieurs améliorations et contiendra plusieurs morceaux de Littérature Canadienne.—12 déc.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

L'ALBUM LITTÉRAIRE

PARAIT TOUS LES MOIS;

Par livraisons de 40 Pages de Matières,

avec un

MORCEAU DE MUSIQUE;

Au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de LA MINERVE, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les paiements devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque semestre, autrement on exigera 2s. 6d. de plus des retardataires.—15 Déc.

LE DR. P. BEAUDIEN

A l'honneur d'annoncer, que les occupations multipliées, qui l'avaient empêché d'exercer sa profession, de plusieurs années, étant terminées, il en a repris l'exercice, et que les heures de consultation chez lui, seront de 10 à 11 heures A. M., et de 1 1/2 à 3 heures P. M. Montréal 1er Décembre 1848.—3s.

TROUVE

UN CAMEL, dont on ne connaît pas le propriétaire, et qui a été laissé à l'imprimerie de MM. Lovell et Gibson.—S'adresser à ce bureau. Montréal, 12 Décembre 1848.

LES MELANGES RELIGIEUX

ET LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte-rendu fidèle des procédés de nos chambres législatives. Nous ferons tout en nous pour que ce compte-rendu occupe le moins d'espace possible dans notre feuille, afin de pouvoir traiter, à mesure qu'elles se présenteront, les mesures les plus importantes, qui n'auraient pas été encore suffisamment discutées.

Durant la session du Congrès Américain à Washington, nous aurons une correspondance régulière de cette dernière ville, afin de tenir nos lecteurs au courant des procédés du Congrès Américain, dont plusieurs devront hautement intéresser nos compatriotes.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des Melanges Religieux, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELINS ET DEMI.

Bureaux des Melanges Religieux } Montréal, 1er décembre 1848. }

L. A. HUGUET-LATOURE

MONTREAL

No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

Montréal, 20 octobre 1848.—6m

AGENCE

POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM. 1er Juin, 1848.

Le soussigné, Agent préposé par Son Excellence le Gouverneur Général pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens de s'y établir, que son Bureau est temporairement fixé en la demeure du Sieur Zéphirin Coulombes, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre huit et onze heures de l'avant midi, à dater du PREMIER JOUR DE SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'un avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un Certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, sans le secours de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce Certificat dira à l'Agent (qui les enregistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le sexe et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années,—de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs enfants ayant droit à des terres qui préfèrent résider sur un seul lot seront dispensées de l'obligation de bâtir et de résider, pourvu que les dits enfants soient soigneusement entretenus, de sorte que le défaut d'accomplissement de ces conditions entrainera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu en totalité à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à quatre Chênes l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cents acres.

Pour se rendre au Bureau de l'Agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentry, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agence.

Après que le chemin de Watton aura été complété, la route par St. Hubert et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir généralement d'une bonne culture, couvert d'érable et mérisier sur les hauteurs, et de hêtre, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du Gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des écoles, des Maisons d'École et d'entretenir leurs Missions.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les Canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les Seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant en projet de construction, sont:

1° Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Watton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des quatrième et deuxième rangs de ce Township, et continuant par ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premier et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au lot numéro dix, où il rencontrera le chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolf-town.

La longueur de ce chemin est à peu près de dix-neuf milles.

2° Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolf-town, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 57 milles.

3° La continuation du chemin Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Lingwick, pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

4° Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce comté et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gairdner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, pénétrer dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 25 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 20 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 25 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y aura deux autres (un de chaque côté du premier) de travers sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme ces chemins additionnels il ne sera fait par le Gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires sont tenus d'ouvrir le chemin sur leurs avantures respectives.

J. CLIVIER ARCAD, Agent pour l'Établissement des Townships de l'Est.

Montréal, le 1er Juin 1848. — 144 m.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous les nom et raison de "CHAPELÉAU & LAMOTHE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOTHE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPELÉAU, J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

à la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère continuer à recevoir le patronage public, vu qu'il n'épargnera rien pour contenter ceux qui l'honoreront. Il apportera à ses relieurs la même attention que ci-devant. Ses prix sont plus modérés que jamais, et la netteté et la beauté de ses ouvrages se feront toujours remarquer.

Le Soussigné a toujours en mains quantité de Livres de Littérature, de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Ecoles, et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui fréquentent. Il vend à aussi bas prix que partout ailleurs.

J. M. LAMOTHE.

Montréal, 21 novembre 1848. — 100

NOUVEL ETABLISSEMENT

RELIURE.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les Patrons de la ci-devant Société CHAPELÉAU & LAMOTHE, que sous peu de jours, il ouvrira un

ATELIER DE RELIURE,

dans une place centrale, et qu'alors il sera prêt à recevoir les commandes dont on voudra bien l'honorer. Son exactitude à exécuter, comme par le passé, les ordres de ses Patrons, et la beauté de ses ouvrages, sont une garantie pour l'avenir qu'il satisfait les personnes qui lui accordent leur patronage.

Le matériel de son atelier, bien fourni et bien varié, lui permettra de faire les plus solides comme les plus élégantes et lisses qui puissent se faire en Canada. Le Soussigné espère donc que le public, trouvant sous tous les rapports son avantage chez lui, daignera reconnaître les efforts qu'il fera pour contenter et même surpasser l'attente de ceux qui l'honoreront.

Ses prix seront extrêmement réduits.

ZEP. CHAPELÉAU.

Montréal, 24 nov. 1848.

A VENDRE,

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE, etc.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR L'ANNEE 1849.

Ce Calendrier est un des plus complets qu'on publie parmi nous. Il est le plus beau, le plus agréable, et le plus typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit: Le nom de tous les Saints et de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année;

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec;

La liste et les termes des cours de justice;

Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule;

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies;

Le commencement des saisons;

La date des quatre-temps;

Le comput ecclésiastique;

Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude;

La liste des principaux membres du Gouvernement;

La liste des membres de la législature Provinciale;

La liste des membres du Conseil Législatif.

La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc.

La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc., etc.

Ce CALENDRIER se vend à TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL; et on fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS.

Montréal, 17 novembre 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer Messieurs du Clergé qu'il vient de recevoir de PARIS un assortiment complet de richesses en ornement et tous les articles en bronze or et argent nécessaires au service du culte. Le choix est très varié et par suite d'arrangements spéciaux avec les fabricants on trouvera les prix considérablement réduits.

Jh. Roy.

N° 70 Rue Notre St. Paul.

Montréal 17 novembre 1848. — 31.

LE DOCTEUR DAVIGNON

PREND la liberté d'informer les citoyens de la ville de Montréal, qu'il a fixé sa résidence dans la maison, en coignure des rues St. Lambert et des Glacis, côté du faubourg St. Laurent, et voisine d'André Oulmet, écrivain, où on pourra le consulter à toute heure. Ayant pratiqué depuis plusieurs années la médecine dans toutes ses branches dans la paroisse de Ste. Marie, District de Montréal, il espère que sa longue expérience lui méritera la confiance du public.

Montréal, 23 novembre 1848.

Gerin-Lajoie,

AVOCAT,

Établi son BUREAU au No. 15, Rue St. Vincent, pour voisin de la Minerve. — 22 septembre.

BANQUE DEPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal, Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, P. Benhien, Joseph Beurret, H. Mulholland, Edwin Atwater, Damase Masson, Barth. O'Brien, Nelson Davis, Jacob DeWitt, Henry Judah, Joseph Grenier, L. T. Drummond.

AVIS est donné par les présentes que cette Institution paiera QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui seront faits le ou après le premier jour d'août prochain. Les Dépôts reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées) Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau. Les applications doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'Eglise de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'eau moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de faire une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Maricelle.

Les péages qui seront demandés, sont:

- 1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant.
 - 2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers.
 - 3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, attelé aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers et
 - 4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et
 - 5° Pour chaque personne à pied: Un denier.
 - 6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à un denier et demi.
 - 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, autre animal de même taille: Un demi denier coupure
- J. F. LA ROCQUE. A. E. ARCHAMBAULT.
P. U. ARCHAMBAULT. AMABLE ARCHAMBAULT.
NARCISSE GALARNEAU. CYRILLE CHAPUT.
JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT.
AGAPT CHAPUT.
L'Assomption, 1er juin 1848.

COLLEGE DE REGIOPOLIS, KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. G., assisté du Révé. J. FARRELL et du Révé. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le Collège de Kingston est, sans contredit, un des plus belles institutions de ce genre; et avant par son site et son élévation que par ses dimensions (ayant 5 étages et 150 pieds de longueur) et l'étendue de son terrain.

La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve St. Laurent, la Baie de Cataract et toutes les campagnes environnantes. Quant à la santé et au confort, aucune situation près de Kingston, ne peut lui être comparée.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de Pensionnement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance.

Les externes paient £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Et les frais des médicaments, à moins que les parents ne veulent encourir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du Collège, sont retenues à l'Hôtel-Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Soeurs de l'établissement, à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une année. On ne permettra l'admission dans le Collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enverra, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement catholique, reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices public de la maison.

La discipline de Collège est douce et paternelle, mais en même temps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison.

Une superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du Collège, avec un superbe terrain. JOSEPH LAJEUNESSE. Montréal, 18 juillet 1848

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST VINCENT

MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fournitures d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRÈS-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues

NO TRE-DAME ET ST. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

PIERRE GARNOT

PROFESSEUR DE FRANÇAIS, LATIN, RHÉTORIQUE, BELLES-LETTRES, &c.

Rue St. Denis, N° 64, près l'Evêché.

Montréal, 9 novembre 1848.

AVIS.

DANS la vue de reconnaître l'écrite benévolaire reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DU MAI prochain, PAUVRE DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables toutes les six mois et l'avance. Pour ceux qui ne se confirmeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives, et les journaux qui échangeant avec nous, nous confieront, en leur reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au Bureau du Journal, No. 22, Rue Lamoignon, et chez MM. J. & O. Grimaire, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

P. GENDRON

IMPRIMEUR.

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, de puis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qu'ils lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions, telle que, LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITÉS, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Toute matière de son établissement est neuve, achetée depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRÈS-REDUITS.

ARCHITECTURE

CHS. BARLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc., etc., doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7.

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 11.

Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1.

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires, Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Écr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Mail coté près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPLAIN

PROPRIÉTAIRES 27 IMPRIMEURS.